

*Les subsides*

pas seulement attendu après le gouvernement, monsieur le Président . . . On peut voir cette «brique», c'est un dossier qui comporte des possibilités d'investissement pour au delà d'un demi-milliard de dollars, et qui répartit le travail qui peut être fait pour le gouvernement canadien dans nos six circonscriptions pour les cinq prochaines années dans le domaine de la foresterie. Si nous avions fait comme les députés du Nouveau parti démocratique, si nous nous étions assis en pleurant et avions attendu, jamais nous n'aurions eu ce document-là. Nous avons pris notre petit baluchon, et nous sommes partis nous promener dans notre circonscription. Nous avons rencontré les compagnies en place, nous leur avons envoyé de la documentation sur ce que le gouvernement entendait faire, nous leur avons demandé leur avis, nous avons demandé des réponses, nous avons essayé de «pondre» avec elles un projet de développement intégré de l'industrie forestière.

Aujourd'hui, nous savons que ce qui peut être fait unilatéralement par le gouvernement canadien va être fait dans notre région parce que, comme six employés, nous avons fait notre travail parce que nous étions conscients du fait que 65 p. 100 du bois d'œuvre produit au Québec venaient de nos régions: 2,030,000 pmp par année, monsieur le Président. On était conscient aussi du fait que 25 p. 100 de l'industrie des pâtes et papiers se trouvent dans notre région. Nous étions conscients des milliards de dollars que cela représentait pour la population. Nous nous sommes préparés, nous avons fait des recommandations, et déjà certaines sont en application, tel le fait de demander au gouvernement de s'impliquer directement dans l'industrie privée par le biais de programmes comme Canada au travail, de consacrer x dollars par semaine-homme qu'il donnait aussi aux corporations à but non lucratif et également à l'entreprise privée.

Ce sont des recommandations qui ont été suivies, lesquelles proviennent de notre caucus, de nous, comme députés, qui représentons nos gens. Ce que nous avons compris, monsieur le Président, c'est que nous représentons les gens qui nous ont élus. Dans ce contexte-là, loin de nous contenter de prononcer des discours, nous sommes allés visiter ces gens-là. Nous leur avons demandé leurs points de vue et leurs recommandations, et nous avons travaillé un an et demi pour mettre au point un document que nous avons présenté au gouvernement lequel en tient compte au fur et à mesure du développement, étant donné que nous sommes en cause.

C'est ce que devrait faire le député de Skeena ainsi que ses collègues. La même chose s'applique aux députés du parti progressiste conservateur. Malheureusement au sein de ce parti-là, je l'ai déjà dit, il existe un manque d'intérêt pour la foresterie, c'est connu. Ce n'est pas leur faute. Leurs circonscriptions possèdent probablement plutôt des ressources pétrolières ou minérales ou encore des ressources en ce qui a trait aux pêcheries, et ainsi de suite, mais il reste que les bénéficiaires retirés de l'industrie forestière rejaillissent sur tout le monde dans notre pays. Il est extrêmement important que, à ce stade-ci, on puisse s'asseoir et, comme députés, donner son impression, non seulement en parlant, mais par écrit à notre gouvernement.

● (1720)

Cela m'amène à parler relativement au même domaine d'une autre aberration qui m'est venue à l'esprit, tout à l'heure,

en écoutant le député de l'opposition officielle, savoir la création d'un ministère fédéral des Forêts. Je ne suis pas systématiquement opposé à la création d'un tel ministère fédéral. Monsieur le Président, constitutionnellement, la forêt est un domaine de juridiction provinciale, et de la façon dont j'entendais mon collègue discuter, tout à l'heure, j'avais l'impression que les provinces n'existaient plus, ne comptaient plus dans le «portrait». A mon avis, c'est que nous avons en place des structures qui peuvent nous permettre de faire tout ce qui doit être fait pour améliorer la situation, pour développer vraiment notre forêt, pour aider notre industrie forestière à aller de l'avant plus qu'elle n'y va, mais une implication plus grande serait peut-être nécessaire au niveau de la coordination par un organisme soit fédéral, soit interprovincial. C'est peut-être le défaut que j'y trouve. Dans ce contexte-là, je pense que ce n'est pas au gouvernement canadien, ce n'est pas non plus à un député fédéral de forcer des provinces, qui sont maîtres de leurs ressources, qui décident d'elles-mêmes, à qui vont les coupes de bois, qui possèdent leur propre système de coupe de bois, qui ont leur propre système de mise en place de développement forestier, ce n'est pas au gouvernement fédéral de leur dire quoi faire. Même si je voulais, demain matin, moi, Pierre Gimaiel, être compétent dans les forêts de la Colombie-Britannique, cela est impossible parce qu'un arbre en Colombie-Britannique contient 25 fois plus de bois qu'un arbre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, parce que l'entrée d'une scierie en Colombie-Britannique doit être immense, beaucoup plus grande qu'une entrée de scierie au Lac-Saint-Jean, à cause des contraintes techniques, à cause de la différence de climat, parce que le Canada est un continent, finalement, parce que le Canada, ce sont des océans qui en ont créé les limites. Donc, dans ce contexte-là, je pense que ce serait une aberration en même temps qu'une attaque au niveau constitutionnel, que de créer un ministère fédéral des Forêts.

Je préfère de beaucoup notre idée d'avoir un ministère de l'Environnement où il existe une division, laquelle est responsable de la forêt. Ce que je vois, c'est cette division-là augmenter son rôle, comme c'est le cas depuis deux ans, augmenter son rôle à travers les divers ministères fédéraux pour coordonner l'action, par exemple, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, coordonner, par exemple, l'Industrie et le Commerce ou, si l'on veut, le Développement régional et industriel dans le domaine forestier, dans le domaine de la sylviculture. Toute est faisable en autant que nous respectons les juridictions.

Il deviendrait malheureux que la forêt puisse devenir le sujet d'une guerre. Comme on le sait, on a déjà vécu des expériences, par exemple, dans le domaine des affaires urbaines où le gouvernement canadien s'était donné un ministère. Quel en fut le résultat? Il a fallu abandonner ce ministère-là, à un certain moment, étant donné que l'existence même du ministère devenait, en fait, une équivoque par rapport à ce que les provinces avaient déjà mis en place un peu partout.

Je suis étonné de voir autant d'insistance de la part de l'opposition officielle surtout vis-à-vis d'un gouvernement qui, au cours des dernières années, y est allé à coup de centaines de millions de dollars en ce qui a trait à des ententes qu'il a signées avec les provinces. D'autant plus que des chefs de chaque province, à l'exception du Québec, qui fait bande à part, sont tous d'un ou de l'autre des partis en cause à la Chambre, à l'exception de la Colombie-Britannique également qui possède un gouvernement créditiste, et le Québec, un gouvernement